

Belfort
France
9, 10 et 11
Juillet
2012
XLIX^e
Colloque **ASRDLF**

**Industrie, villes et régions
dans une économie
mondialisée**

Association
de Science Régionale
de Langue Française

unine
UFC
UNIVERSITÉ
DE FRANCHE-COMTÉ
AGRO
SUP
Institut
national
supérieur
de sciences agronomiques
de l'Université de Bourgogne
utbm
Université de Technologie
Belfort-Montbéliard
UB

Industrie, villes et régions dans une économie mondialisée

Appel à communication

Le 49^e colloque de l'ASRDLF aura lieu dans l'est de la France, à Belfort les 9, 10 et 11 juillet 2012. Cette ville de Franche-Comté, située aux portes des régions rhénanes (Alsace, Bade Wurtemberg, regio de Bâle) et sur le corridor de circulation Rhin-Rhône, est emblématique d'une pratique du développement industriel et urbain contemporain. Comme toutes les « vieilles régions industrielles » occidentales, la conurbation Belfort-Montbéliard-Héricourt (304 000 habitants), a connu une sévère réduction des emplois industriels et s'est engagée depuis trois décennies dans une stratégie de consolidation de ses aménités urbaines notamment en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'animations culturelles associée à l'aménagement d'équipements et d'infrastructures dédiés au redéploiement technologique et géographique du tissu industriel local. Derrière les grandes unités de production que sont les sites de Peugeot à Sochaux, Alstom et General Electric à Belfort, des centaines d'entreprises s'activent au sein de ce territoire urbain polycentrique.

La tenue du colloque de l'ASRDLF à Belfort coïncide tout d'abord avec la desserte de ce territoire par une nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse mise en exploitation le 11 décembre 2011 : la LGV Rhin-Rhône. Ensuite, elle participe d'une affirmation des capacités d'accueil et d'attractivité des événements culturels et scientifiques de cette entité urbaine et enfin elle est permise par l'étroite coopération des équipes de recherches intéressées par la science régionale dans les Universités et Grandes Ecoles des villes du « réseau métropolitain Rhin-Rhône », à savoir : les Université de Bourgogne, de Franche-Comté, de Haute Alsace et de Neuchâtel, AgroSup Dijon et l'Université Technologique de Belfort-Montbéliard

Le thème central proposé pour le colloque de l'ASRDLF de 2012 repose sur la question suivante :
Sommes-nous encore dans une société et une économie « industrielles » ?

Dans les pays d'Europe occidentale, l'industrie (hors construction) ne représente plus que 15% des emplois, encore moins aux Etats-Unis. Dans ces espaces, l'industrie au sens étroit du terme n'est plus au centre du système économique et de l'accumulation du capital. Pourtant, la manière dont est perçu aujourd'hui le développement économique à ses différentes échelles spatiales repose encore largement sur le modèle industriel. Produire de manière concentrée, en un lieu, en grande série, pour un vaste marché, pour augmenter la productivité, innover et différencier l'offre pour maintenir la compétitivité, promouvoir la techno-science et son transfert pour assurer les revenus qui entrent dans une ville ou une région, etc. sont autant de ressorts qui inspirent la plupart des modèles et des politiques économiques régionales actuelles.

Un premier objectif de ce colloque sera de confirmer et/ou de relativiser ces idées directement héritées du passé industriel de l'Europe et plus particulièrement de ses régions et de ses villes industrielles. Ces dernières sont traditionnellement prises en étau entre des concurrents à bas coûts et des métropoles qui attirent les fonctions tertiaires, pour ne pas parler de la Global city, où sont collectés et réinvestis les bénéfices réalisés. Cependant, on voit s'ouvrir aujourd'hui un nombre significatif de transformations qui esquissent peut-être un modèle de développement original et moderne, définitivement au-delà du fordisme. Ces régions proposent par exemple des produits marqués par l'authenticité (agroalimentaire, automobile, lunetterie, mode, etc.) ; elles attirent les touristes, les visiteurs et les consommateurs grâce à leurs ressources culturelles, paysagères et architecturales, désormais « patrimonialisées » ; elles développent de nouvelles connaissances entre elles et avec d'autres espaces pour s'insérer dans des chaînes de valeur qui se déploient aujourd'hui entre des régions très éloignées les unes des autres. Ce fonctionnement accru à distance provoque certes des tensions sélectives dans les régions et dans les villes. La marchandisation croissante des ressources culturelles et paysagères et les pressions engendrées sur le marché du travail, le construit urbain et l'environnement ne vont pas sans remettre en cause les limites traditionnelles entre le champ économique et les autres champs constitutifs des sociétés locales (notamment le socioculturel et le politique).

Un deuxième objectif sera de comprendre les spatialités engendrées par la globalisation. Il faut tout d'abord distinguer l'économie réelle, dont la logique de développement est largement inscrite dans des régions concrètes, et les marchés financiers, placés en surplomb et qui organisent l'accumulation du capital à partir de la Global City. Comment s'articulent ces systèmes et ces géographies ? Quels en sont les impacts réciproques ? Une seconde distinction concerne les logiques et les spatialités des systèmes de production (l'actualité des systèmes territoriaux d'innovation par opposition aux Global production networks ou à la constitution de régions métropolitaines beaucoup plus larges) et des consommateurs (l'économie expérientielle, la croissance continue du tourisme et de la mobilité pour les loisirs ou la consommation) et des résidents (l'économie résidentielle et les logiques de périurbanisation). En bref, comment se dessine aujourd'hui d'un côté la division spatiale du travail, à partir de quels mécanismes économiques, et comment d'autre part s'organisent la mobilité et l'ancrage des habitants et des travailleurs... Quelles sont les relations entre les espaces de production, les espaces de consommation et ceux de l'habitat ?

A ces interactions économiques entre lieux, il faut ajouter le jeu des échelles institutionnelles qui vont de la région aux grands accords internationaux et qui sont aujourd'hui, suite à la crise financière et économique, à nouveau en discussion. A quelles échelles territoriales se (re)définissent les règles de la mondialisation ? Les acteurs régionaux sont-ils partie prenantes de la définition de ces institutions ou se contentent-ils de les mobiliser et d'inscrire leurs activités dans ce contexte ?

Enfin, le développement durable est une norme qui confronte directement les principales caractéristiques du modèle industriel traditionnel et des circulations accrues de personnes, de matière et d'énergie qui caractérise le modèle actuel. En quoi et comment le développement durable peut-il

amener les régions industrielles européennes à faire des limites traditionnelles de leurs activités (pollution, consommation énergétique et de matière première, hiérarchisation sociale, urbanisme fonctionnel, etc.) des atouts pour le futur ? En quoi et à quelles échelles le développement durable propose-t-il des aménagements ou des alternatives à l'intégration actuelle des régions dans de vastes réseaux d'interactions à distance toujours plus intenses ?

A cette thématique générale, s'ajoutent d'autres questions plus habituelles et permanentes des colloques de l'association et s'inscrivant dans le champ des Sciences Régionales :

- Q.1 Méthodes et modélisation
- Q.2 Concurrence spatiale
- Q.3 Politiques régionales, évaluation
- Q.4 Métropolisation
- Q.5 Économie urbaine
- Q.6 Espaces ruraux et périphériques
- Q.7 Évolution du marché du travail
- Q.8 Phénomènes migratoires
- Q.9 Transport et communication
- Q.10 Environnement
- Q.11 Innovation et nouvelles technologies
- Q.12 Tendances démographiques
- Q.13 Localisation des activités
- Q.14 Économie publique, fiscalité locale et territoires

Propositions de sessions spéciales

Nous vous encourageons à proposer et à organiser des sessions spéciales.

Nous vous prions de soumettre vos projets de sessions spéciales pour le **5 décembre 2011** par courriel à l'adresse suivante : asrdlf2012@univ-fcomte.fr

Propositions de communications

Modalités d'envoi

La date limite de réception des propositions est fixée au : 1er février 2012. Les envois de résumés s'effectueront directement en ligne par les participants (Cf. site du colloque). En cas de difficulté, un message pourra être adressé à : asrdlf2012@univ-fcomte.fr

Format attendu

Les propositions de communication (3 pages, incluant la bibliographie) devront comprendre les éléments suivants :

- Les coordonnées précises du ou des auteurs
- Le titre de la communication
- La référence à la thématique d'atelier ou de session visée
- L'objectif de la communication
- L'originalité du sujet
- La méthode
- Les résultats attendus
- Une bibliographie (15 références principales au maximum)

Toute proposition ne respectant pas ces critères ne sera pas soumise pour évaluation.

Date de réponse

L'avis du comité scientifique sera communiqué aux auteurs des propositions à partir du 31 mars 2012.

Communications définitives***Envoi***

Après acceptation par le comité scientifique, le texte complet des communications devra parvenir aux organisateurs du colloque au plus tard le 15 juin 2011. Les envois de communications définitives s'effectueront directement en ligne par les participants.

Publication

La publication d'une sélection de communications présentées est prévue après le colloque. La publication ne sera envisagée que pour les communications dont le résumé et le texte auront été envoyés dans les délais et formats mentionnés plus haut, et qui auront fait l'objet d'une présentation effective par le(s) auteur(s).

Langue

Les textes écrits en anglais sont admis, leur présentation devra se faire en français (à l'exception d'ateliers prévus spécifiquement au programme dans une autre langue).

Contact et consignes : www.2012.asrdlf.org